

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULTÉ

DU JEUDI 2 JUILLET 2020

**PRÉSENTS : M. AMMOR départ à 16h15 - Mme AUGÉ-GOUILLOU - M. BARRANGER
Mme DALLET-CHOISY - Mme DARDAUD - Mme DEGUINE - Mme DEMOUSSIS - M. DENUET
M. DEVOGELE - Mme GEORGELIN - Mme GUIVAR'CH départ à 15h07 - Mme GROSBOS
M. LABROCHE - M. LACOSTE - M. LECUREUIL - M. LISOVYI - M. MALRIEU - M. MOYER
Mme NUNES - Mme PEREIRA-NUNES - Mme PETIT- M. PETRIGNET - M. RAVEAU
M. THIBONNET - M. VANNIER**

**PROCURATIONS : M. AMMOR à Mme DALLET-CHOISY - Mme SUPPO à Mme AUGÉ-GOUILLOU
M. MESSAI à Mme DALLET-CHOISY**

**INVITÉS : Mme DANOIS - M. LEMAN - Mme MONTIBERT - Mme MONTIGNY- Mme PEROL
Mme TROUVÉ**

EXCUSÉS : M. BARBARIN-COSTES - M. FREMONT - M. PUJOL

1) Préparation de la rentrée

Suite à la situation à venir liée à la Covid-19, Mme Sandrine Dallet-Choisy demande aux membres du conseil leurs avis sur le document de travail nommé préparation rentrée Sciences qui détaille les différentes hypothèses envisageables pour préparer la rentrée 2020. L'Université a demandé à chaque Faculté de travailler en fonction de ses propres spécificités sur un document de préparation de la rentrée. Ce document devra être envoyé à la présidence à l'issue du conseil. Après discussion, les hypothèses suivantes sont adoptées :

➤ Hypothèse 1 :

Disparition des contraintes d'ici le 31 août 2020, possibilité pour les équipes pédagogiques de conduire leurs enseignements en présentiel tels que prévus dans les maquettes 2019-2020.

➤ Hypothèse 2a :

Assouplissement sur la distanciation physique, accueil de tous les étudiants avec port du masque obligatoire (sur le campus et dans les salles). Mise en place d'un plan de circulation dans les bâtiments, aération des salles entre chaque changement de groupes étudiants.

➤ Hypothèse 2b :

Distanciation physique imposée, les formations sont aménagées conformément à la circulaire du 11 juin 2020 (CM voire TD pensés en présentiel avec retransmission synchrone, TP en présentiel avec masque obligatoire, voire diminution de TP par étudiant, accueil des étudiants par demi-groupe.)

➤ Hypothèse 3 :

Confinement total, unique solution, le distanciel.



Afin de ne pas avoir à refaire les EDT au cas où la situation sanitaire évoluerait au cours du semestre, il est proposé de penser aux EDT adaptable, à toutes les hypothèses, par exemple il est demandé de placer, dans la mesure du possible, les étudiants dans la même salle par demi-journée. Lorsque cela est impossible il faudra alors prévoir 30 min au lieu de 15 min entre chaque créneau de cours ou de TD pour le nettoyage et l'aération des salles. Le document transmis à la présidence est joint au compte-rendu.

Adopté à l'unanimité

2) Modifications de maquette « Master BDMA formation en apprentissage »

Afin de répondre aux nouvelles règles de gestion des apprentis par les branches professionnelles, Le CFA demande d'augmenter de 60h les heures étudiantes des apprentis. Il s'agira de prolonger le projet du semestre 9 par un projet transverse au semestre 10. Cette modification se fera à coût constant pour l'Université.

Adopté à l'unanimité

3) Points divers

➤ Bilan CFVU

Mme Fadila Trouvé informe les membres du conseil que les modifications de maquettes votées au Conseil de Faculté du 18 juin 2020 ont été acceptées à la dernière CFVU.

La convention de double diplôme de Master avec la Thaïlande a été très bien accueillie à la CFVU.

➤ Modifications de maquette Licence 1 Sciences de la Vie (Module 3 SV1.3 Biophysique 1 – Chimie)

Mme Sandrine Dallet-Choisy explique que lors du dernier conseil l'ajout de 3HCM n'avait pas été validé par manque d'explication. Mr Fouad Ghamouss demande cet ajout de 3HCM pour des raisons pédagogiques. Cela se fait sans surcoût. Cette augmentation d'heures est largement compensée par la diminution des HTP du fait de nombre de groupe important en L1SV.

Adopté à l'unanimité

➤ Session d'examen anticipé

Mme Sandrine Dallet-Choisy demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord pour faire une session d'examen anticipé pour les étudiants qui partiraient à l'étranger et qui seraient donc absents pendant la période d'examens.

Adopté à l'unanimité

4) Questions diverses

TP Transversal en L3SV

Après plusieurs échanges à ce sujet il est demandé au conseil de statuer sur le maintien du TP Transversal en 3^{ème} année de licence SV. Cette demande est motivée par le fait que ne sachant pas s'il peut se tenir en l'état, il serait préférable de ne pas le prévoir en l'état. Mme Sandrine Dallet-Choisy entérine que le TP Trans dans sa version actuelle va être modifiée pour la rentrée prochaine.

Adopté avec 13 pour, 7 contre et 7 abstentions

5) Commande de matériel

Mme Agnès Montibert informe les membres du conseil que le Directeur Général des Services a créé trois groupes de travail concernant :

1. l'accompagnement pédagogique
2. la production audiovisuelle
3. la formation aux outils numériques

A propos de la production audiovisuelle, Mme Agnès Montibert avait transmis un tableau aux directeurs de départements pour recenser leurs besoins.

Les besoins ont dû être remontés en central très rapidement, et ils ont été quantifiés approximativement.

La demande est la suivante : 22 caméras fixes PTZ pour amphithéâtre ou salle de cours, 10 caméras légères types Webcams, 10 micros audios HF 360°, 2 vidéoprojecteurs interactifs.

Suite aux longs délais de livraison, il est impossible de savoir de quel matériel la Faculté des Sciences pourra disposer à la rentrée.

Adopté à l'unanimité

Prochain conseil de faculté à programmer en août 2020

Le 8 juillet 2020

Le Doyen,



Sandrine DALLET-CHOISY

Objet : Préparation de la rentrée 2020

Dans le cadre des contraintes sanitaires imposées par la situation Covid-19, l'ordonnance du 23 mars 2020 fixe les aménagements à prévoir et les voies réglementaires afférentes jusqu'au 31 décembre 2020. Sur demande de Madame la Ministre en charge de l'enseignement supérieur, la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) a opéré un certain nombre de recommandations concernant la rentrée 2020 et les probables contraintes sanitaires à prévoir sur le plan de la distanciation physique des étudiants et des enseignants. Le projet actuel s'appuie sur les conditions applicables suivant le décret du 31 mai 2020 et la circulaire du 11 juin 2020.

Le présent document vise à poser un cadre pour les enseignements suivant les projections opérées par le DGESIP, avec des aménagements reposant en grande partie sur une part d'enseignements à distance.

Nous devons trouver des solutions qui nous permettront de nous adapter très rapidement, sans rien changer aux emplois du temps en cours d'élaborations.

Plusieurs hypothèses sont envisageables :

Hypothèse 1 : l'ensemble des contraintes disparaissent d'ici le 31 août 2020, les équipes pédagogiques ont la possibilité de conduire leurs enseignements en présentiel tels que prévus dans les maquettes 2019-2020.

Hypothèse 2a : Les mesures sanitaires nous permettent d'accueillir l'ensemble des étudiants avec port du masque obligatoire sur tout le campus et dans toutes les salles. Un sens de circulation dans les bâtiments sera mis en place ainsi qu'une aération des salles entre chaque changement de groupes étudiants.

Hypothèse 2b : Les mesures sanitaires nous imposent une distanciation physique entre les individus et les formations doivent être aménagées en ce sens, conformément à la circulaire du 11 juin 2020. Les CM voire les TD devront être pensés en présentiel avec retransmission synchrone.

Les TP étant maintenus dans la mesure du possible dans les mêmes conditions que dans l'hypothèse 1 mais avec port du masque obligatoire ou diminution du nombre de TP avec accueil des étudiants par demi-groupe.

Hypothèse 3 : les mesures sanitaires imposent le confinement total et le distanciel reste l'unique solution.

Cadre organisationnel :

Afin de permettre aux équipes pédagogiques de basculer de l'hypothèse 1 ou 2a à l'hypothèse 2b facilement, il est préconisé de construire l'EDT sur des plages horaires élargies de 8h à 20h, de placer



es enseignements du lundi au samedi inclus, d'attribuer une salle unique à un groupe d'étudiants sur une demi-journée dans la mesure du possible (pour permettre *a minima* une aération, un nettoyage).

Cet emploi du temps sera mis en œuvre en cas d'hypothèse 1 et 2a et servira de base à un passage à un enseignement hybride ou distanciel en cas d'hypothèse 2b et 3, notamment pour fixer aux étudiants un rythme des enseignements pour organiser leurs apprentissages.

Maintenir les dates de rentrée pour les néo-bacheliers. Pour les autres années de formation, les cours pourraient commencer plus tard que la date prévue par le calendrier universitaire initial. Ce décalage permettrait de s'adapter à la situation de la rentrée (hypothèse 2b), et de permettre aux étudiants de première année de licence d'être accueillis en présentiel par l'équipe pédagogique et d'assurer leur inscription administrative et l'activation de leur ENT afin de pouvoir suivre, le cas échéant, les enseignements à distance. De même, le Conseil de Faculté pourra demander aux équipes enseignantes de privilégier au maximum le développement du CC afin de limiter les examens à distance au cas où la situation sanitaire ne nous permettrait pas de faire des examens en présentiel et ce qui permettrait d'allonger le nombre de semaine de cours.

En cas d'hypothèse 3, une vigilance particulière aura lieu concernant les enseignants vacataires pour qu'ils aient rapidement accès à l'ENT afin de mettre en œuvre des enseignements hybrides au plus tôt. Une procédure entre les services RH et composante, la DRH et la DSI devra être conçue pour accélérer cet accès.

Il conviendra pour les équipes pédagogiques soit de proposer des MCC applicables à la fois dans les hypothèses 1, 2a, 2b et 3 c'est à dire de prévoir deux versions des MCC (car les contraintes sanitaires pourraient ne pas être en vigueur au 1er septembre mais réapparaître en cours de semestre). Ces modalités seront soumises à la CFVU du 17 septembre 2020.

Pour les MCC dans leur version « hypothèse 3 », les évaluations devront avoir lieu en contrôle continu intégral et/ou en contrôle terminal totalement à distance

Pour les hypothèses 1 et 2, il sera indispensable de prévoir l'intégration des étudiants en procédure d'inscription tardive.

Cadrage des modifications pédagogiques :

Dans le cas où l'hypothèse 2b serait en vigueur à la rentrée, la distanciation physique d'un mètre ne permettra pas d'accueillir les étudiants dans les amphithéâtres dans les conditions habituelles. Les cours magistraux devront donc être dispensés en présentiel avec retransmission synchrone en priorité pour les cohortes importantes. Les effectifs moins importants de 2ème ou 3ème année de licence pourront plus facilement être accueillis dans les amphithéâtres avec ces normes de distanciation (il ne devrait pas y avoir de problème pour les masters). D'ici à octobre, il a été demandé d'équiper certains amphithéâtres de systèmes de captation et dépôts automatiques sur CELENE. Pour les 1ères années de licence, une vigilance particulière aura lieu pour maintenir des séances de travaux dirigées pour ces étudiants plus jeunes et moins habitués aux enseignements universitaires. Cette vigilance s'appliquera également aux étudiants en situation de handicap et aux décrocheurs numériques. Concernant le droit à l'image, il est rappelé que si celui-ci ne



s'applique par pour un cours en direct à distance, il s'applique toutefois aux cours enregistrés suivant les règles en vigueur (à voir avec la DAJ).

Certains enseignants pourront aussi choisir de privilégier le dépôt de documents, des enregistrements sonores, de diaporamas commentés. Les dépôts en lignes ont vocation à être effacés dans tous les cas au plus tard à la fin du semestre, sauf décision explicite de l'enseignant concerné.

Deux pistes pour l'évolution des formations :

Option 1 : aller vers une formation hybride, en reconfigurant les maquettes pour identifier la partie des TD à conserver en présentiel à mettre en demi-groupe, et enseigner le reste à distance, toujours dans la limite de l'enveloppe attribuée.

Option 2 : adopter le modèle du « tout distanciel » (à accompagner en ingénierie pédagogique) modèle de classe inversée, conception de ressources nécessaires aux étudiants et réponses aux questions sur ces ressources (relevant davantage du TD).

Pour les UE contenant des TP, la circulaire du 11 juin 2020 précise « qu'à titre exceptionnel, pour des travaux pratiques qui nécessiteraient des manipulations ne permettant pas le respect de la distanciation physique, le port d'un masque par les usagers sera obligatoire ».

Le choix définitif de la version des maquettes appliquée à la rentrée sera opéré entre le 21 et le 31 août en fonction des contraintes sanitaires à ce moment-là. Attention toutefois en cas d'hypothèse 2a et 2b à anticiper la ré-installation des normes sanitaires au niveau des enseignements comme des MCC.

A l'issue de la situation Covid-19, quand les normes de distanciation physiques seront définitivement levées, les équipes pédagogiques seront libres de revenir à la maquette initiale ou de préserver une partie des enseignements à distance conçus : aucune obligation de rester à un enseignement hybride ou à distance ne perdurera au-delà de l'imposition par le gouvernement des normes de distanciation physique.

Voté en conseil de Faculté le 02 juillet 2020

Sandrine DALLET-CHOISY
Doyen de la Faculté